

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative
aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Trentième session
Genève, 30 mai – 3 juin 2016**

DECISIONS DE LA TRENTIEME SESSION DU COMITE

adoptées par le comité

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a soumis pour adoption le projet d'ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/30/1 Prov.2, qui a été adopté.

DECISION CONCERNANT LE POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-NEUVIEME SESSION

Le président a soumis pour adoption le projet de rapport révisé de la vingt-neuvième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/29/8 Prov.2), qui a été adopté.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Le comité a approuvé à l'unanimité l'accréditation de six organisations indiquées dans l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/30/2 à titre d'observatrices ad hoc, à savoir : Centre for International Governance Innovation (CIGI); European Seed Association (ESA); Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH; International Legal Consultancy and Advocates Network (LINCA); Association japonaise pour la propriété intellectuelle (JIPA); et Université du Minnesota. Le comité n'a pas approuvé l'accréditation du Bureau of Consultation for West Papua Indigenous Community Development. Le comité a décidé de reporter à sa trente et unième session la décision concernant la question de savoir s'il fallait accréditer Jeunesse Sans Frontières Bénin (JSF Bénin); Proyecto ETNOMAT, Departamento de Antropología Social, Universidad de Barcelona (Espagne); et Suivi des couvents vodoun et conservation du patrimoine occulte (SUCOVEPO).

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR :

RAPPORT SUR LE SEMINAIRE SUR LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET LES RESSOURCES GENETIQUES (26 ET 27 MAI 2016)

Le comité a pris note des rapports verbaux présentés par les rapporteurs : Mme Anna Vuopala, conseillère du gouvernement, Département de la politique culturelle et artistique, de la politique du droit d'auteur et de l'économie de la culture, Ministère de l'éducation et de la culture, Finlande; M. Denny Abdi, conseiller, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales; M. Fayssal Allek, premier secrétaire, Mission permanente de l'Algérie; et M. Luis Mayaute, conseiller ministériel, Mission du Pérou à Genève.

Le comité a également pris note du document WIPO/GRTKF/IC/30/INF/11.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR :

PARTICIPATION DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES ET LOCALES

Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/30/3, WIPO/GRTKF/IC/30/INF/4 et WIPO/GRTKF/IC/30/INF/6.

Le comité a vivement encouragé et invité les membres du comité et tous les organismes publics ou privés intéressés à contribuer au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées.

Le président a proposé les six membres ci-après qui siègeront à titre personnel au Conseil consultatif et le comité les a élus par acclamation : M. Parviz EMOMOV, deuxième secrétaire, Mission permanente du Tadjikistan, Genève; M. Nelson DE LEÓN KANTULE, représentant de l'Asociación Kunas unidos por Napguana/Association of Kunas for Mother Earth (KUNA) (Panama); Mme Ema HAO'ULI, conseillère pour les questions de politique, Département du droit commercial, Ministère des affaires économiques, de l'innovation et de l'emploi (Nouvelle-Zélande); M. Preston Hardison, analyste des politiques pour le Tulalip Tribes of Washington (États-Unis d'Amérique); Mme Edwige Koumby MISSAMBO, conseillère principale, Mission permanente du Gabon, Genève; et Mme Marcela PAIVA, conseillère, Mission permanente du Chili, Genève.

Le président a désigné M. l'Ambassadeur Robert Matheus Michael Tene, vice-président du comité, comme président du Conseil consultatif.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR :

RESSOURCES GENETIQUES

Le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/30/4, une deuxième version révisée du document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques. Il a décidé que, à la clôture de la session le 3 juin 2016, le texte serait transmis à la trente-quatrième session du comité, conformément au mandat du comité pour 2016-2017 et au programme de travail pour 2017 qui figurent dans le document WO/GA/47/19.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR :

QUESTIONS DIVERSES

Ce point de l'ordre du jour n'a fait l'objet d'aucune discussion.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :

CLOTURE DE LA SESSION

Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour le 3 juin 2016. Il est convenu qu'un projet de rapport écrit contenant le texte de ces décisions ayant fait l'objet d'un accord et toutes les interventions prononcées devant le comité serait établi et diffusé avant le 15 juillet 2016. Les participants du comité seraient invités à soumettre des corrections écrites relatives à leurs interventions figurant dans le projet de rapport avant qu'une version finale du projet de rapport soit distribuée aux participants du comité pour adoption à la prochaine session du comité.

[Fin du document]